

**AVIS DE VACANCE**  
**EXPERT NATIONAL DETACHE**

**1/ DIRECTION GENERALE**

- Direction
- Unité

- Lieu d'affectation
- Chef d'Unité

- Date de début

**Affaires économiques et financières (ECFIN)**

**F-Economies des Etats membres I**

**4-Coordination de la surveillance des politiques économiques spécifiquement par pays**

**Bruxelles**

**Aino Salomäki**

**+32 2-299 54 66**

**Quatrième trimestre 2010**

**2/ PRINCIPAUX DOMAINES DE RESPONSABILITE :**

L'unité coordonne la surveillance des économies des Etats Membres. Elle fournit le cadre analytique et la guidance concernant la surveillance spécifique des pays réalisée par d'autres unités dans les Directions "Economies des Etats Membres I & II", dans le contexte de la stratégie Europe 2020 ainsi que du Pacte de Stabilité et de Croissance, y compris l'évaluation et le suivi des programmes nationaux de réforme, les évaluations des programmes de stabilité et de convergence et la surveillance des déficits excessifs.

L'Expert national détaché devra contribuer en particulier (i) à la planification horizontale et à l'application des processus de surveillance spécifiques et (ii) à fournir le cadre analytique pour des questions plus larges de surveillance avec pour objectif d'assurer la cohérence entre les pays membres dans l'analyse, la formulation et le suivi des recommandations politiques.

**3/ PRINCIPALES QUALIFICATIONS :**

Le candidat choisi aura un diplôme avancé en économie et aura des compétences en analyse économique appliquée. Une expérience dans la rédaction de notes sur les développements macroéconomiques et les politiques économiques est essentielle. De bonnes qualités rédactionnelles et de communication ainsi que la capacité à coordonner le travail d'un grand nombre de collègues constituent aussi des atouts. La connaissance des politiques et de la législation communautaires dans les domaines couverts par la DG ECFIN, en particulier le chapitre de Politique Economique et Monétaire du Traité et du Pacte de Stabilité et de Croissance, est souhaitable

**4/ LANGUES**

L'Expert national détaché doit connaître deux langues communautaires.

Une très bonne maîtrise de l'anglais et une capacité prouvée à rédiger dans des délais très courts sont essentielles. Une connaissance du français constitue un avantage.

**5/ Les curriculum vitae des candidats dans le modèle communautaire doivent être transmis au SGAE\* avant le : 22 septembre 2010**

**Ils doivent être impérativement visés par le gestionnaire des ressources humaines dont relève l'agent et par l'autorité habilitée à donner l'accord budgétaire pour une mise à disposition dans le cas où le candidat serait retenu par la Commission.**

**PREMIER MINISTRE**

**\* SGAE (SECRETARIAT GENERAL DES AFFAIRES EUROPEENNES)**

Secteur «Présence et influence françaises dans les Institutions européennes»

Carré Austerlitz / 2, boulevard Diderot

75572 Paris CEDEX 12

Fax **01 44 87 15 84**

Courriel [jean-claude.mizzi@sgae.gouv.fr](mailto:jean-claude.mizzi@sgae.gouv.fr) - Tél. : **01 44 87 15 78**

et [martine.conti@sgae.gouv.fr](mailto:martine.conti@sgae.gouv.fr) - Tél. : **01 44 87 10 78**

Site Internet : [www.sgae.gouv.fr](http://www.sgae.gouv.fr) rubrique « Emplois ».